République Française
DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

Envoyé en préfecture le 08/01/2026
Reçu en préfecture le 08/01/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20251218-DE136CM18122025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUMAGOAR

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

DATE DE CONVOCATION
09 DÉCEMBRE 2025

DATE D'AFFICHAGE
09 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de décembre, à dix-huit heures quarante cinq minutes, le Conseil Municipal de Ploumagoar, convoqué par son Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick ECHEVEST, Maire.

Étaient présents :
M. ECHEVEST, MME LE COTTON, M. YAHIA, MME LE MAIRE N. , M. BIHEL, MME COCGUEN, M. LE LAY, MME LOYER, MME FOLL, M. STEPHAN, M. PRIGENT (à partir de 20 h 23), M. HATTON, MME BOTCAZOU, M. NOGE, MME LOLLIERIC, M. SAVINIEN (à partir de 19 h 20), M. LAVIGNE, MME GEFFROY, M. BATARD, MME LE HOUERFF, M. BOYEZ, MME GUILLAUMIM.

Pouvoirs :
MME GREZARD à M. ECHEVEST || MME DRUILLENNEC à MME BOTCAZOU || MME CRENN à MME LE MAIRE N. || M. SAVINIEN à M. BIHEL (jusqu'à 19 h 20) || M. MONJARET à MME LE COTTON | M. CHEVALIER à MME GEFFROY || MME LE GOUX à M. BATARD || M. IRAND à M. BOYEZ.

Absent :
/

Secrétaires de séance :
MMES LE FOLL, GEFFROY, M. BOYEZ.

DÉLIBÉRATION N° 2025-134 | SALLE DE KERGRÉ | ÉQUIPEMENT MULTIFONCTIONS À VOCATION CULTURELLE | AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre de la construction de la salle de Kergré – équipement multifonctions à vocation culturelle – il avait accepté les marchés de travaux faisant l'objet de dix-huit lots, par délibération du 25 avril 2024 et faisant l'objet de trois lots par délibération du 15 juillet 2024.

Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de conclure des avenants pour deux lots, à savoir :

➤ lot n° 7 | serrurerie / métallerie | entreprise Morin Métallerie | avenant n° 2
- plus-value pour modification du dispositif de sécurité d'accès à l'escalier de service à la terrasse technique de la toiture n° 3 (local CTA | petite salle) : + 3 660,00 € HT
- montant de l'avenant n° 2 : + 3 660,00 € HT

➤ lot n° 15 | électricité | entreprise Le Bohec Armor Électricité | avenant n° 2
- plus-value pour adaptations techniques des circuits électriques pour s'adapter aux évolutions techniques de scénographie et d'éclairage : + 2 020,77 € HT
- montant de l'avenant n° 2 : + 2 020,77 € HT

Envoyé en préfecture le 08/01/2026
Reçu en préfecture le 08/01/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20251218-DE136CM18122025-DE

Tableau récapitulatif des deux avenants :

N ° LOT	LOT	ENTREPRISE	MARCHÉ INITIAL HT	AVENANT N° 1 HT	AVENANT N° 2 HT	NOUVEAU MONTANT HT
7	Serrurerie / métallerie	Morin Métallerie	244 610,00 €	+ 480,00 €	+ 3 660,00 €	248 750,00 €
15	Électricité	Le Bohec Armor Électricité	284 628,62 €	+ 40 267,55 €	+ 2 020,77 €	326 916,94 €

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à :
- décider la passation des avenants aux marchés de travaux, comme exposé ci-avant,
- lui donner autorisation pour signer lesdits avenants, ainsi que toutes les pièces relatives à ceux-ci.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu les propositions d'avenants aux marchés de travaux ,

Vu l'avis favorable de la commission des marchés du 1er décembre 2025,

Après en avoir délibéré,

Majoritairement [ont voté contre : M. Chevalier (pouvoir à Mme Geffroy), M. Lavigne, Mme Geffroy, M. Batard, Mme Le Goux (pouvoir à M. Batard), Mme Guillaumin],

Accepte les propositions d'avenants aux marchés de travaux relatifs à la construction de la salle de Kergré – équipement multifonctions à vocation culturelle – comme exposé ci-avant,

Décide la passation de ces avenants,

Autorise Monsieur le Maire à signer lesdits avenants, ainsi que toutes les pièces relatives à ceux-ci.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUMAGOAR (Côtes d'Armor)

Yannick ECHEVEST.

Les secrétaires de séance,

Mme Marie-Françoise Le Foll.

Mme Nelly Geffroy.

M. Philippe Boyez.